



Bulletin municipal d'informations



✚ HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE A compter du 01 janvier 2021



Mairie :

Mardi et jeudi de 16h00 à 18h00 ;
Lundi et vendredi de 10h00 à 12h00.

☎ 03 87 57 70 21

E-mail : mairie.solgne@wanadoo.fr / Site web : www.solgne.fr



Agence postale :

du lundi au samedi, les matins de 9h30 à 12h00
lundi et vendredi après-midi de 16h30 à 18h00

☎ 03 87 57 70 00

✚ ACCUEIL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD MESSIN



Présidente : Mme Brigitte TORLOTING

Adresse : 2 rue Pilâtre de Rozier - 57420 GOIN

Téléphone : 03 87 38 04 10

E-mail : contact@sudmessin.fr / Site web : www.sudmessin.fr

✚ DECHETERIE

ATTENTION : un badge d'accès est nécessaire pour se rendre aux déchèteries de Rémilly et Verny. Faire la demande à la communauté de communes ou sur le site internet :



lundi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

jeudi : 14h - 18h

vendredi: 14h - 18h

samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Les déchèteries sont fermées les mardis, dimanches et jours fériés.

L'Edito du maire



Chères Solgnoises, chers Solgnois

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous pour la première fois à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Je voudrais dans ce contexte difficile vous exprimer mes souhaits les meilleurs pour 2021, en associant toute l'équipe municipale qui m'entoure.

Aujourd'hui je sens le poids des responsabilités qui sont liées à la fonction de maire.

Ce début de mandat me permet de mesurer l'ampleur de la tâche que nous devons accomplir, ainsi que la multitude de sujets qu'il nous faudra traiter au fil des années.

Je sais pouvoir compter sur tous les membres du conseil municipal pour arriver à vous satisfaire en faisant preuve de courage et de ténacité pour les six années à venir.

Nous connaissons la plupart de vos attentes et nous nous engageons à tout faire pour y répondre.

Notre action prioritaire est la construction du cabinet dentaire et de l'aménagement du pôle médical où il sera implanté. Les finances de la commune sont saines mais pas abondantes, aussi la commercialisation de quelques terrains à bâtir doit nous permettre de boucler le financement de la réalisation des travaux. Nous devons également penser à la voirie qui a subi beaucoup de dommages suite aux multiples intempéries, là encore il faudra trouver l'argent nécessaire à cet entretien.

Et puis nous nous sommes engagés dans une démarche environnementale, c'est pour cela que dès cet hiver nous lancerons un programme de plantation que nous réaliserons à divers endroits de la commune.

Suite à l'actionnement de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) nous avons dû fermer définitivement le dépôt communal qui servait à recueillir les déchets verts et les matériaux de terrassement. Pour continuer à aider les personnes qui sont dans l'impossibilité de transporter leurs déchets à Rémilly ou à Verny nous étudions des solutions à moindre coût.

Cela me fait enchaîner sur les incivilités récurrentes de certains: nous retrouvons dans les rues toutes sortes de déchets (déjections canines, masques usagés, papier divers, etc.), la propreté du village commence devant notre porte, tout simplement par le nettoyage des trottoirs; faisons acte de civisme.

Nous avons passé une année 2020 très chargée avec les élections, les périodes de confinement, une validation électorale pleine de rebondissements qui a pu enfin être actée après un passage au tribunal administratif et au Conseil d'Etat.

Aujourd'hui vous pouvez compter sur nous pour ne négliger personne dans le village.

Le temps est venu de l'action et de la réalisation de notre programme pour lequel nous avons été élus. Solgne doit, par sa taille et sa convivialité, rester ce village animé que nous aimons et où nous avons choisi de vivre.

En espérant que 2021 voit la fin de ces contraintes sanitaires, je vous renouvelle mes souhaits de bonnes fêtes de fin d'année, de bonheur et de santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder. Nous restons à votre écoute et nous mettons toute notre énergie, nos compétences à votre service.

Soyons prudents ! Prenez soin de vous et des personnes les plus fragiles.

Recevez toutes mes amitiés.

Norbert SCHOCH

PRESENTATION DE L'EQUIPE MUNICIPALE

Norbert
SCHOCH

Le Maire



Emilie
FABRE

1e adjointe



Francine
WALZER

2e adjointe



François
SIEGEL

3e adjoint



Les conseillers municipaux :

Jean
STAMM



Edwige
TUAKLI



Jean-Claude
BROUANT



Jean-François
FICARRA



Xavier FENOT



Déborah
FUSARI



Céline
BANNWARTH



Aurélie
FENOT



Mariline
THIEBAUT



Philippe
OCHEM



Blandine
HOMBOURGER



PROJETS SUR NOTRE COMMUNE

Malgré les conditions sanitaires, les commissions se sont installées et ont commencé à travailler sur les projets de notre commune :

📌 Plantation d'arbres

Suite à l'abatage des arbres sur la route allant à Secourt, de nouveaux arbres fruitiers vont être plantés : 3 mirabelliers, 3 cerisiers, 4 pommiers, 1 prunier et 1 poirier.

📌 VVVF : Villes et Villages Verts de France

Les membres du conseil ont voté l'adhésion à l'association.

Leur mission est de donner les moyens aux municipalités afin d'accompagner les démarches en ce qui concerne les mesures MaPrimRénov' de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat et de la prime unifiée.

En tant qu'habitant vous bénéficiez:

- ✓ d'un accès à une information complète sur les aides possibles.
- ✓ d'une prise en charge administrative de vos dossiers de demande d'aides.
- ✓ d'un accès à une rénovation énergétique de qualité, quels que soient vos revenus, par des professionnels locaux qualifiés et contrôlés.
- ✓ d'un gain conséquent sur les factures énergétiques.

✚ Transfert de la pharmacie

Le conseil a validé la demande de M. Marc Lepage pour son transfert à Ancy les Solgne. Il pourra y implanter son nouveau projet.

✚ Groupement d'achat d'électricité

Les membres du conseil ont voté l'adhésion à la convention de groupement de commandes du Département de la Moselle pour l'achat d'électricité (convention portée par MATEC, Moselle Agence Technique). Cette adhésion a pour objectif de diminuer les coûts d'électricité de notre commune.

✚ Chemin pédestre

La Communauté de Communes travaille sur un schéma global de randonnée pédestre sur l'intégralité de son périmètre d'action englobant 34 communes, c'est ainsi que 228 km de sentiers pédestres vont être créés.

✚ Retour sur le questionnaire afin de connaître votre avis sur la mise en place d'actions à portée Intergénérationnelle

Nous tenons tout d'abord à remercier les nombreuses personnes ayant répondu au questionnaire. Les informations, les commentaires ainsi que toutes les remarques nous seront très utiles pour orienter notre action et donner nos priorités. Tout ne sera pas possible instantanément, mais nous pouvons déjà vous dire que certaines actions sont déjà lancées ou en cours de programmation.

L'ensemble des tranches d'âges sont représentées par ce questionnaire.

Suite à vos retours, les grands projets à envisager sont les suivants :

- ✓ Créer un point d'accueil multimédia,
- ✓ Développer des chemins pédestres au sein de notre commune,
- ✓ Développer des actions de types citoyennes :
 - Secourisme
 - Séances de sécurité routière
 - Actions voisins vigilants à redynamiser
- ✓ Développer la mobilité des Solgnois
- ✓ Relancer l'apprentissage de la natation pour les enfants.



Toutes ces actions ne pourront se faire qu'en ayant une adhésion active de votre part.

✚ Bientôt une « boîte à livres » à Solgne

Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement !



L'inauguration de notre boîte à livres se fera très prochainement mais vous pouvez dès à présent mettre de côté les livres que vous souhaitez partager. Celle-ci est financée intégralement par le Lions Club de Château Salins.

ACTUALITE A SOLGNE



Cérémonie du 11 novembre

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à huis clos.

Le Président de l'UNC a lu un message d'Hommage à tous les "Morts pour la France" avant de déposer une gerbe sur le monument aux morts.

Décoration de l'arbre de Noël

Le 4 décembre les enfants du Péri'scool sont venus décorer le sapin de Noël avec des boules fabriquées durant les ateliers organisés par les animatrices.



Les brioches de l'amitié

La commune a participé à l'opération Brioches de l'Amitié qui s'est déroulée du 12 au 18 octobre 2020.

Grâce aux fonds collectés, l'association peut investir dans des nouvelles structures pour répondre aux besoins des personnes qu'elle accueille. La vente a permis de rapporter 1070€ pour 250 brioches

Aire de jeux

Une nouvelle aire de jeux a vu le jour à côté du stade de foot.

Les boulistes peuvent même exercer leur talent !



Cette année, 299 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école de Solgne. 5 nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe en place, bienvenue à eux (Mme Supiot, Mme Seginger, Mme Kleinhentz, Mme Bouché et M. Désert). Les enfants se sont très vite adaptés aux contraintes sanitaires.

Viabilité hivernale




Vous appréciez voir tomber les premiers flocons de l'année : le paysage habillé de son sublime manteau blanc, les batailles de boules de neige avec les enfants, etc. Mais qui dit neige, dit aussi chute, glissade et accident !



Les agents municipaux assureront alors le service de déneigement et de déverglçage. Ainsi en cas de mise en vigilance du département de la part de Météo France, un service de déneigement sera mis en place. C'est pour cela que, même en pleine nuit, le traitement des voies de circulation publique pourrait se faire et créer éventuellement des nuisances sonores.

L'intervention des services municipaux ne pouvant se faire simultanément sur l'ensemble de la commune, il est demandé à chacun d'entre nous (propriétaire ou locataire) de déneiger au mieux devant son habitation.

ETAT CIVIL 2020

| <u>LES PACS:</u> | |  | |
|--|---|---|---------------------------------|
| 24/01/2020 | OOT Bernard et FONTAINE Chantal | | |
| 28/08/2020 | BRISTIEL Etienne et BARBAT Christelle | | |
| <u>LES MARIAGES :</u> | | | |
| 24/01/2020 | BREUIL Christian et CANTONI Sabine | | |
| 14/03/2020 | MANGEOT Pierre et STAMM Deborah | | |
| 01/08/2020 | ADOR William et FRAPICCINI Flavie | | |
| 08/08/2020 | HOFFMANN Jonathan et RÉGENT-VERIN Vanessa | | |
| 26/09/2020 | ZACHAYUS Emmanuel et BECK Annie | | |
| 19/12/2020 | SCHMIDT Gilles et BOUCHENTOUF Malika | | |
|  <u>LES NAISSANCES:</u> |  <u>LES DECES:</u> | | |
| 28/04/2020 | LENGLART Noé | 05/01/2020 | DOURSTER épouse STIEN Paulette |
| 04/06/2020 | BALON Jahyan | 08/01/2020 | PUGNOTTI Émile |
| 16/06/2020 | FARRUGIA Mauro | 01/02/2020 | DILLENSCHNEIDER Guy |
| 19/06/2020 | GREFF Noé | 24/02/2020 | SAHEB épouse DJENAOUI Kheloudja |
| 07/07/2020 | BECRET Emma | 27/04/2020 | ZANETTI Albert |
| 27/07/2020 | TROCHET Anaëlle | 27/05/2020 | FELDER Hermann |
| 02/10/2020 | HERR DEHAY Sirius | 08/08/2020 | DODIN épouse GASPERMENT Yvette |
| 17/11/2020 | LALLEMENT Alice | 23/09/2020 | REPPERT épouse FELDER Lydia |
| 30/11/2020 | LAB Côme | 15/11/2020 | GAUSSENT Jean-Louis |

Ce label reconnaît les entreprises uniques qui savent réconcilier l'innovation et la tradition, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international.

Le 1er octobre 2020, le « ministère de l'économie des finances et de la relance » a attribué ce label d'excellence à la Société CREA DIFFUSION.

Seules 1500 entreprises ont obtenu ce label d'excellence en France.

Félicitations à Messieurs Laurent et Thierry DELLES, dirigeants de l'entreprise CREA DIFFUSION, ainsi qu'à toute leur équipe.

CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a bouleversé en profondeur nos habitudes de vie.

Cette année de nombreuses manifestations ont dû être reportées ou annulées.

En 2021, le repas des anciens est annulé mais remplacé par un panier gourmand qui sera offert courant janvier.

L'année 2020 se termine progressivement et va laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. Cette période festive va nous permettre d'apporter un peu de gaieté.

Comment fêter Noël en famille dans ce contexte ?

Pour cette soirée du 24 décembre, le couvre feu entré en vigueur le 15 décembre sera exceptionnellement levé. Ce sera l'occasion de retrouver les siens et laisser la magie de Noël s'installer dans nos foyers. Cependant même en famille, la prudence sera de mise, l'objectif étant de limiter au maximum les risques de contaminations.

- ✓ Evitons les grands rassemblements
- ✓ La "règle des 6 maximum" à table (6 adultes sans compter les enfants)

Continuons à respecter les gestes barrières afin de nous protéger, de protéger les autres et surtout les plus vulnérables.



Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous espérons qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur leur organisation.





Solgne 2020

Chères Solgnoises,
chers Solgnois,

Aucun d'entre nous n'avait imaginé vivre une telle année. Nous avons tous été affectés par la situation sanitaire, que ce soit dans la sphère familiale, la vie professionnelle... Toutefois, cette crise majeure a aussi été le déclencheur d'actions d'entraide et de solidarité. Nous saluons et remercions tous ceux qui y ont contribué.

Bien sûr, la vie de notre commune a également été impactée et plusieurs projets ont été retardés. Avec un retour progressif « à la normale » comme nous l'espérons tous, l'année prochaine marquera un tournant dans le paysage de Solgne : déplacement de la pharmacie,

construction de la maison dentaire, révision du plan local d'urbanisme (PLU). Nous suivons avec attention tous ces projets qui soulèvent leur lot de questions :

- Quid de l'amélioration de la sécurité sur et autour de la RD955 ?
- Comment développer le « bien vieillir » à Solgne maintenant et dans le futur ?
- À quelles actions en faveur de l'écologie faut-il donner la priorité (plantation d'arbres, journée « nettoisons notre village »...)?

Nous essayons d'apporter notre contribution aux débats. Bien sûr nous restons attentifs au fait que ces défis soient relevés en considérant l'intérêt de toutes et tous, ainsi qu'en respectant la loi.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Sincères salutations,
*Blandine Hombourger,
Philippe Ochem,
Mariline Thiebaut*

Notre participation aux commissions communales

- Travaux, bâtiments et voirie : Philippe
- Écologie, environnement et agricole : Blandine, Philippe
- Sécurité : Philippe
- Urbanisme, PLU : Mariline
- Jeunesse, sport, loisirs, communication et animation : Blandine, Mariline
- Finances : Mariline
- Contrôle des listes électorales : Blandine, Mariline
- Appel d'offres : Philippe (titulaire), Mariline (suppléante)
- Impôts directs : Mariline (titulaire), Philippe (suppléant)

Notre participation aux autres instances

- SIVOM : Blandine
- CCAS : Blandine
- Syndicat d'aménagement hydraulique de la Seille aval : Mariline (suppléante)
- Syndicat mixte d'assainissement de la Seille aval (SMASA) : Mariline (titulaire)
- Syndicat intercommunal des eaux de Verny (SIEV) : Mariline (titulaire)

Mme Torlotting (présidente de la communauté de communes du Sud messin) a invité les conseillers municipaux à intégrer les différentes commissions de la ComCom.

Blandine a choisi de rejoindre la commission « Petite enfance, périscolaire et extrascolaire ».

Mariline siège à la ComCom en tant que conseillère communautaire. Elle a rejoint les commissions suivantes :

Développement économique | Très Haut Débit et applications | Appui aux Communes, habitat et des chemins de randonnée.

Les domaines de compétence de la ComCom s'étendent d'année en année. Elle gère déjà les déchets.

Depuis septembre, elle s'occupe également du périscolaire.

Hommage à un Solgnois

Le 17 novembre dernier, nous avons publié un article sur notre page Facebook pour commémorer les 80 ans de l'exode des Solgnois, voir <https://cutt.ly/zhO1MKo>.

La préparation de cet article a été l'occasion de lire « Nicolas dans la tourmente », un récit sur cette expulsion. Ce livre a été écrit par un célèbre Solgnois qui nous a quittés le 12 mai 2020 : **René Bastien**.

Cet auteur, qualifié d'« amoureux de la Lorraine », était né à Solgne le 9 septembre 1924. Il a été instituteur, Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, comme Jean Morette avec qui il avait réalisé, pour les enfants, plusieurs ouvrages sur l'histoire locale et régionale.

Nous proposons que l'une des prochaines rues qui s'ouvriront à Solgne porte son nom pour lui rendre hommage.



Nous restons à votre disposition et à votre écoute :
courriel à solgne2020@free.fr

Rejoignez-nous sur FaceBook :
www.facebook.com/solgne2020